

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

danger et pensions toucher terre le lendemain matin. On n'avait pas serré les voiles. Tout à coup une tempête s'éleva, accompagnée d'éclairs, de tonnerre et de pluie. « Jetons des bagages à la mer, dirent les pilotes et les matelots. Mais [le patron du navire] Ahmed s'y opposa, disant : « On ne jettera rien, que je n'aie perdu tout espoir et vu notre perte assurée. » Les hommes descendirent pour vider l'eau de la cale des deux côtés. Les deux autres navires étaient dans la même situation que nous, attendant ce que déciderait le patron, pour jeter ou garder les bagages. A la pointe du jour, les marchands dirent à Ahmed : « Décide-toi à jeter les bagages ; tu n'en seras pas responsable, car nous voilà sur le point de périr. — Je n'en ferai rien, » dit-il. Pendant cinq jours, nous allâmes sans aggravation. Mais dans la sixième journée, voyant le navire près de sombrer, Ahmed donna l'ordre de jeter le chargement. On ne put rien jeter, la pluie avait accru le poids des sacs et des ballots ; ce qui pesait auparavant cinq cent *mens* en pesait alors quinze cents. Le danger était pressant ; on mit la chaloupe à la mer, et trente-trois hommes y descendirent. On voulait y faire descendre Ahmed ; mais il dit : « Je ne sortirai pas du navire, qui se sauvera plutôt que la chaloupe. S'il doit

loin de Mankir, villè des pays de l'or, un grand arbre, porté sur un gros tronc, assez semblable au noyer, lequel produit des roses (ou des feuilles) rouges où on lit en caractères blancs : « Il n'y a de Dieu que Dieu, Mohammed est le prophète de Dieu. »

CXI. Dans la mer de Senf est une île, où les crabes qui y tombent deviennent pierres. C'est cette pierre connue à Alep, dans l'Irac et partout, qui entre dans la composition du collyre pour les taies des yeux. Les pêcheurs nomment ces crabes crabes de rivière.

CXII. On m'a conté qu'à... se trouve une fontaine vénérée, que recouvre une grande pierre d'émeraude soutenue par quatre idoles d'or. Lorsque le soleil s'élève au-dessus de la pierre, l'eau de la fontaine devient toute verte.

Un roi du voisinage, nommé Abar, fit une irruption dans ce pays pour s'emparer de la pierre. Mais les habitants sont invincibles ; plusieurs fois attaqués, ils ont toujours gardé leur indépendance. Un de leurs rois voulut aussi prendre la pierre, mais il se présenta à lui un nègre qui le repoussa, ou quelque chose comme cela.

CXIII. D'après ce que m'a dit un de mes compagnons, il y a dans la région des Gobbs

musulmans; or, les musulmans ont été maîtres à une certaine époque, non-seulement de l'Espagne, mais d'une partie de la France et de l'Italie; à une autre époque, ils ont été réduits à la province de Grenade. » (REINAUD, *Géogr. d'Aboulf.* Trad. I, p. 234, note 1.) L'Andalousie actuelle ne comprend donc qu'une faible partie de l'*Andalous* des Arabes au x^e siècle.

35, page 24. — Ce conte de matelot semble comme un ressouvenir de la légende rapportée par Néarque touchant une île de la mer indienne nommée *Nosala*, consacrée au soleil et où nul mortel n'osait aborder. On lui dit que cette île avait été habitée par une Néréide; lorsqu'un homme tombait sur ses rivages, la Néréide en faisait son amant, puis le changeait en poisson et le jetait à la mer. Le soleil rendit plus tard la forme humaine à ces poissons, et de là vint la race des Ichthyophages.

36, page 25. — Notre manuscrit porte *Qicour* ou *Qaiçour*; mais il est probable qu'il faut lire *Fansour*, ainsi qu'aux paragraphes LXXIII, LXXV. Voy. plus loin la note 95.

37, page 26. — Le *coheul* est une poudre noire que les femmes de l'Orient emploient comme cosmétique. (Voy. le mot *alcool* dans mon *Dictionnaire étymologique des mots français d'origine orientale*.)

38, page 30. — Le nom de DJÉZIRA, qui signifie île ou presque île, s'est naturellement appliqué à un grand nombre de régions. Ici il est sans doute question d'une ville nommée *Djézarat-ibn-Omar* « l'île du fils d'Omar », ainsi appelée parce qu'elle avait été bâtie par les descendants du calife Omar dans une île du Tigre, au-dessus de Mossoul. (Voy. D'HERBELOT, *Bibliothèque orientale*, p. 384.)

38 bis, page 30. — Le poisson-scie (*squalus pristis*), répandu dans toutes les mers, est vulgairement connu sous les noms d'*épée de mer*, *espadon dentelé*, *héron de mer*. C'est un animal très-agressif et qui s'attaque particulièrement à la baleine et aux autres cétacés.

38 ter, page 31. — J'ignore à quelle bête marine cette histoire (XVIII) fait allusion. Mais voici un fait du même genre, plus singulier encore, qui est rapporté dans le recueil de chroniques en langue malaise, connu sous le nom de *Chedjarat-malayou* « l'arbre malais ». Le lecteur me saura gré de lui donner en entier cette bizarre historiette que je traduis sur le texte publié par M. Dulaurier, p. 131 et suiv.

« Quelque temps après arrivèrent des *Toudaks* qui assaillirent Singapoura; ils sautaient jusqu'à terre, et parmi les gens qui étaient sur le rivage, beaucoup mouraient atteints par ces *Toudaks*. S'ils frappaient à la poitrine, ils la

et dont on fait une outre bien cousue par une double couture, presque semblable à la couture des ballons anglais, de manière qu'elle ne laisse point échapper l'eau. Il y a au haut de la girba une ouverture semblable au trou qui est au-dessus d'un baril; tout autour de ce trou, le cuir est plissé et prolongé d'environ quatre travers de doigt, et quand la girba est pleine, on noue bien fort ce cuir avec de la ficelle. Ces girbas contiennent environ deux cent quarante pintes chacune, et deux girbas font la charge d'un chameau. » (*Voyage en Nubie et en Abyssinie*, édit. Pancouke, tome IV, p. 384.)

Cette mesure est un peu forte pour les tuyaux de plume de notre conteur, qui, malgré sa tendance à l'exagération, a sans doute en vue des outres de dimensions beaucoup inférieures.

55, page 54. — CHIRAZ est une ville de Perse bien connue, qui a donné le jour à deux poètes illustres, Sâdi et Hafiz. Au XIII^e siècle de notre ère, le géographe arabe Yaqout en fait une description peu flatteuse, d'après un écrivain antérieur (*Dict. géog. de la Perse*, par Barbier de Meynard) : « Ses rues, dit-il, sont étroites et ses fenêtres trop rapprochées du sol; elle est aussi sale qu'elle est étroite et resserrée. La licence et le désordre y règnent sans cesse; les docteurs et les gens de lettres n'y jouissent d'aucune considération... La violence et l'injustice pèsent sur le peuple; le sang y coule sans cesse; la concussion et la corruption la plus effrénée existent dans toutes les classes. Les immondices qui couvrent ses rues ne laissent pas les hommes les plus purs et les plus pieux exempts de souillure, et on est suffoqué par les miasmes pestilentiels qui se répandent partout. Les habitants sont inexcusables de ne pas creuser des fosses et des égouts, de ne pas nettoyer leurs rues et les toits de leurs maisons, car l'air de la contrée est pur, l'eau est douce et le sol très-fertile. Les canaux s'y croisent en tous sens; mais la négligence du peuple les laisse se remplir d'ordures. »

55 bis, page 55. — Les musulmans ne peuvent manger la chair d'un animal qui n'a pas été saigné. C'est ce qui explique pourquoi on égorge l'oiseau après l'avoir assommé. De même, dans le récit LII, des naufragés se font, à défaut d'autres instruments tranchants, des couteaux de pierre pour saigner l'oiseau qu'ils ont abattu. Toute bête terrestre qui n'a pas été saignée est une « charogne » dont il est expressément interdit de se nourrir.

Le *rotl* correspond à la livre. C'est de ce mot arabe que vient le portugais *arratel*.

Le *ouakil* est le curateur, l'intendant, le mandataire du gouverneur (*sâhib*).

Séimour. Dès le ix^e siècle, on y comptait dix mille musulmans établis avec leur famille. Ces étrangers avaient, comme on le voit au paragraphe XCI, leur juge spécial pris parmi leurs coreligionnaires. (Voy. l'*Introduction à la Géogr. d'Aboulféda*, p. CCCXLIV. On peut voir aussi la *Géographie d'Edrici*, trad. Jaubert, I, p. 172.)

82, page 95. — On trouve dans un passage d'Albirouni sur l'Inde la contre-partie de l'aventure du marchand Ishak. L'écrivain rapporte qu'un marchand de légumes de la ville de Balabhi (dans le Guzarate) était devenu si opulent qu'il achetait toutes les propriétés à vendre dans le pays. Le souverain voulut avoir part aux richesses de son sujet, et demanda une somme que le marchand lui refusa. Puis celui-ci craignant les suites du ressentiment du prince, se réfugia chez un roi voisin, y acquit à force d'or une flotte et une armée nombreuses, revint à Balabhi, surprit la ville, s'empara du roi et le mit à mort. (Voy. *Mém. sur l'Inde*, p. 104.)

83, page 95. — Le *mihrdjan*, dans le calendrier persan, correspond à l'équinoxe d'automne. On peut voir dans d'Herbelot (*Biblioth. orientale*), aux mots *Nevrouz* et *Féridoun*, à quelle occasion, suivant la légende, fut établi ce jour de fête.

84, page 96. — *Sekbâdj* ou *sikbâdj* est la forme arabe du mot persan *sikbah*, mot formé de *sik* vinaigre, et *bâh*, bouillon, bouillie. Le *sikbâdj* est un ragoût fait de viande, de farine et de vinaigre. M. Barbier de Meynard traduisant une anecdote de Maçoudi où le *sikbâdj* joue le principal rôle, explique ce mot par « vinaigrette de viande hachée et assaisonnée de miel ». (Voy. *les Prairies d'or*, VII, 220.) Freytag indique aussi le miel comme partie intégrante de ce mets. Castell, Meninski, Richardson sont muets là-dessus, et peut-être ont-ils raison.

85, page 96. — LouÏN ou *Laouïn* est sans doute identique à *Louqin*, ville dont il est question dans une relation arabe du x^e siècle (voir Reinaud, *Introd. à la Géogr. d'Aboulféda*, p. CDXVI), et aussi dans le *Livre des Routes* d'Ibn-Khordadbeh (p. 66 du texte arabe). On trouve aussi ce nom sous la forme *alouqin*, qu'on peut lire *el-waqin*, en prenant *al* pour l'article arabe. Ibn-Khordadbeh dit que cette ville est le premier point de relâche en Chine (trad. Barbier de Meynard, p. 292); il ajoute qu'on peut aller de ce port important à Khanfou en quatre journées par mer et vingt journées par terre. (*Ibid.*)

86, page 97. — Au lieu de BÉRIRA, il faut lire *Berbera*. La mer de *Berbera* est le golfe d'Aden, en tout ou en partie. Voici, d'après la traduction de M. Reinaud, ce qu'en disait

surtout de la timidité qu'ils montrent ordinairement quand il s'agit de lutter contre des maux presque légers. Lorsque son sort lui semble résolu, le dernier des Hindous l'attend et s'y soumet avec un sang-froid qui exciterait l'admiration en Europe; il cause presque gaiement avec ses amis, et il attend l'approche de la mort sans que sa sérénité en soit aucunement troublée. »

110, page 130. — *Sila* est un mot des langues malaise et javanaise qui marque une façon particulière de s'asseoir, les jambes croisées sous soi. C'est le sanscrit *cil*, méditer dans la posture qu'on donne au Bouddha.

111, page 134. — *Sindâbour*, d'après Aboulféda (texte arabe, p. 359), était sur une baie de la mer Verte (mer d'Oman), à trois journées de voyage de Tana; là finissait le Guzerate et commençait le *Manibâr* (Malabar). Les ports de relâche Sendân, Sihour, Sindâbour paraissent avoir été relativement peu distants les uns des autres, dans les parages de Bombay. Maçoudi (*Prairies d'or*, t. 1^{er}, 207) cite la baie de *Sindâboura*, comme un des habitats du crocodile.

112, page 137. — « Dans l'Inde comme dans la Chine, la filouterie, pour un objet léger ou considérable, est un cas de mort. » (Relation de Soleyman. *Les Deux Mahométans*, édit. Charton, p. 118.) Chez les musulmans, la peine pour le vol ne va pas au-delà de l'amputation de la main droite ou de cette main et du pied gauche.

Voici quelques anecdotes, empruntées au voyageur Ibn-Batouta, qui montrent que de son temps (xiv^e siècle) les Indiens ne s'étaient pas relâchés de leur rigueur à l'égard des voleurs.

« Je n'ai pas vu de chemin plus sûr que celui-là (côte malabare); car les Hindous tuent l'homme qui a dérobé une noix. Aussi quand quelque fruit tombe par terre, personne ne le ramasse jusqu'à ce que le propriétaire le prenne. On m'a raconté que plusieurs Hindous passèrent par ce chemin et qu'un d'eux ramassa une noix. Le gouverneur, ayant appris cela, ordonna d'enfoncer en terre un pieu, d'en tailler l'extrémité supérieure, de fixer celle-ci dans une tablette de bois, de sorte qu'une portion dépassât au-dessus de la planche. Le coupable fut étendu sur cette dernière et fiché sur le pieu, qui lui entra dans le ventre et lui sortit par le dos; il fut laissé dans cette posture pour servir d'exemple aux spectateurs. Sur ce chemin, il y a beaucoup de pieux semblables à celui-là, afin que les passants les voient et en tirent un avertissement. » (Trad. Defrémery et Sanguinetti, tome IV, p. 74.)

« On m'a raconté que le souverain de Caoulem (Koulam) monta un jour à cheval pour se promener hors de la ville. Or son chemin passait entre des jardins, et il avait avec lui

